Fiche de poste : « TECHNICIEN - ECONOME DE FLUX : ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES RENOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS » (H/F)

1. IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Technicien - Econome de flux pour l'accompagnement des communes	
Cat., Filière, Cadre d'emplois	Catégorie B, filière technique, Technicien territorial	
Direction	Direction de l'environnement, de l'eau et du climat	
Finalité du poste de technicien	Le technicien apporte son expertise en matière de savoir technique dans son domaine d'intervention, contribuant dans son périmètre au bon fonctionnement de la Métropole.	
	Il assure une optimisation des procédures, grâce aux planifications et à la gestion des prestations techniques, qu'il réalise ou fait mettre en œuvre dans le respect des instructions.	
	Il est positionné auprès d'un Chef de Service ou d'un Responsable de Pôle pour assurer la réalisation de la bonne exécution des processus et missions confiés.	
Numéro du poste	TECH ECO – CPRO002	

2. POSITION ORGANISATIONNELLE

Métropole
du Grand Paris

3. <u>ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE</u> (Emploi repère MGP « Technicien »)

a) Expertise technique	-	Réalisation d'interventions ou d'études et de diagnostics dans son
		domaine d'expertise technique
	-	Aide à la décision en matière de stratégie ou de projets déclinés au
		sein de la collectivité dans les domaines techniques du poste
	_	Maitrise des prescriptions réglementaires et techniques dans son
		domaine d'intervention
	_	Veille et actualisation des connaissances techniques
1225 0. 1. 11		Planifier et superviser la réalisation d'études et de projets
b) Maîtrise d'ouvrage de	-	
programmes ou/et de	-	Concevoir le cahier des charges d'un projet et conduire son
projets		évaluation
	-	Piloter des études d'opportunité et de faisabilité, élaborer les cahiers
		des charges
	-	Planifier les étapes du projet et la mobilisation des ressources
	-	Identifier les acteurs et les compétences nécessaires à la conduite
		d'un projet
	-	Coordonner les interventions de la maîtrise d'œuvre du projet ou de
		l'opération
	-	Communiquer sur les enjeux et les finalités d'un projet
c) Mise en œuvre et suivi	-	Mettre en place, sécuriser et contrôler l'application des procédures
c) wise en œuvre et suivi	_	Analyser les propositions techniques et financières des prestataires
	_	Superviser la rédaction des documents et des actes administratifs
	_	Contrôler la légalité et l'application des actes administratifs
	_	Effectuer la passation et contrôler l'exécution
	_	Contrôler les ratios de qualité, de coûts et de délais de réalisation
d) Soutien à la bonne		<u> </u>
exécution des process	-	Réaliser des diagnostics et développer des dispositifs de contrôle
	-	Participer à la mise en œuvre d'un programme d'actions
	-	Contrôler l'exécution et la conformité des prestations des
		prestataires
	-	Établir des rapports et bilans d'activités
	-	Analyser les résultats au regard des objectifs et des bilans d'activité
	-	Exploiter les résultats des contrôles et proposer des améliorations
	•	^ ^

4. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE

• Contexte du poste

Le programme « Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique » (ACTEE), soutient et accompagne les projets de mutualisation des actions d'efficacité énergétique des collectivités.

En tant que lauréat du programme, la Métropole du Grand Paris constitue une équipe d'intervenants afin d'accompagner les communes dans leurs projets d'optimisation et de rénovation énergétique. L'objectif est de massifier les projets en vue de la préservation et de l'amélioration du patrimoine communal, ainsi qu'en vue de l'atteinte des objectifs d'économies d'énergie fixés par le décret tertiaire (-40% en 2030, -50% en 2040 et -60% en 2050).

Dans ce cadre, le technicien économe de flux ACTEE bénéficiera d'un parcours de formation dispensé par la FNCCR et intégrera le réseau des économes de flux en vue du partage d'expériences et de l'échange de bonnes pratiques.

Activités détaillées

- ✓ Missions et activités spécifiques en lien avec les communes du programme ACTEE : dans le cadre de sa mission, l'économe de flux sera mis en relation avec plusieurs communes du groupement, et pourra être amené, suivant les besoins des équipes locales, à réaliser les missions suivantes :
 - **Repérage et détection**: Suivi et reporting de l'évolution des consommations et des dépenses énergétiques; Mise en évidence des surconsommations et des optimisations possibles; Accompagnement au déploiement d'un outil de suivi des consommations.
 - Diagnostic / suivi projets : Suivi des audits énergétiques et thermiques prévus dans le cadre du programme ACTEE ; Préparation des éléments de bilan ou de suivi pour le programme ACTEE.
 - **Plan de financement :** Accompagnement pour l'identification des aides financières mobilisables.
 - **Travaux**: Accompagnement des collectivités dans le choix des travaux à réaliser dans la base des audits réalisés; Préparation des éléments de bilan ou de suivi pour le programme ACTEE.
 - Suivi post-travaux : Suivi des performances (consommations et usages) post-travaux ; Mise en évidence des économies engendrées ; Préparation des éléments de bilan ou de suivi pour le programme ACTEE.
 - **Pédagogie, sensibilisation et conseil aux communes**: Apport d'expertise sur les projets de rénovation thermique, d'efficacité énergétique des bâtiments, de réalisation de bilans énergétiques et de suivi des consommations; Réalisation d'outils ou documents de travail didactiques que les équipes locales pourront se réapproprier; Accompagnement et sensibilisation à l'utilisation de l'outil de suivi.
- ✓ **Mise en œuvre du programme ACTEE :** dans le cadre de sa mission, l'économe de flux aura également en charge du bon déroulement du programme ACTEE sur ses communes.
 - Suivi du programme des communes : Préparation des éléments de bilan ou de suivi pour le programme ACTEE ; reporting régulier auprès de l'économe de flux en charge du pilotage du programme.
 - Participation au travail de sélection et d'implémentation d'un outil logiciel de suivi des consommations énergétiques et déploiement de cet outil à l'ensemble des communes lauréates intéressées (2021 – 2022)
 - Participation aux instances de pilotage (COPIL, COTECH) et aux groupes d'échanges techniques ;

5. SAVOIRS ATTENDUS

Savoir

- Bonne connaissance de l'organisation territoriale, des politiques publiques et du fonctionnement des collectivités, tant dans ses dimensions techniques que politique.
- Bonne connaissance du contexte institutionnel francilien et des collectivités territoriales
- Solide connaissance des problématiques liées à l'environnement et au développement durable (qualité de l'air, mobilité durable, transition énergétique, lutte contre les nuisances sonores, etc.)
- Expertise en thermique du bâtiments et projets d'efficacité énergétique ;
- Expertise en suivi et reporting des consommations et dépenses énergétiques, ainsi que dans le déploiement et l'utilisation des outils associés.
- Expérience dans le montage et la gestion technique, juridique et financière de projets d'efficacité énergétique ;
- Bonne connaissance du secteur de l'énergie et des enjeux de la transition énergétique ;
- Connaissance des acteurs du secteur :

Savoir faire

- Piloter les dossiers, dispositifs et processus confiés, être force de proposition et rendre compte
- Contribuer aux objectifs de la Direction et à son bon fonctionnement
- Rédiger, préparer les notes, les documents à produire, comptes-rendus, tableaux d'activité
- Interagir et coopérer avec les partenaires de la Métropole, suivre les AMO
- Coopérer avec les autres techniciens

Savoir être

- Engagement
- Disponibilité
- Rigueur
- Esprit d'initiative proactivité
- Autonomie
- Écoute active, intelligence des situations et influence : capacité à travailler en partenariat.

6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE

- Le poste s'inscrit dans le renforcement de la Direction, la constitution de pôles et la structuration d'équipes dédiées aux questions de qualité de l'air et de mobilité, d'énergie, de biodiversité.
- La Métropole a acquis une forte légitimité auprès de ses communes membres avec l'adoption du plan climat air énergie métropolitain et de 7 PCAET.

7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE

- Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- Complexification des législations et procédures applicables, multiples partenariats croisés, logique de partenariats publics/privés.
- Accroître la visibilité de la métropole vis-à-vis des citoyens usagers afin d'assurer une plus grande proximité.
- Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE

- En interne : avec l'ensemble des élus, services et directions de la Métropole.
- En externe : avec les élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens

9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE

- Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie
- Innover. Agir avec anticipation et réactivité.
- Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.

10. <u>CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET EVOLUTION ENVISAGEABLE</u>

- Niveau d'étude souhaité : Bac+2/3
- Formation requise: Formation spécialisée en énergétique et/ou en thermique du bâtiment ou équivalent, vous justifiez de bonnes connaissances dans le domaine de l'énergie des bâtiments et des énergies renouvelables: tarifications, réglementations, acteurs clés...; et du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : 3 ans minimum

11. MODALITES DE RECRUTEMENT

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à :
 recrutement@metropolegrandparis.fr avec impérativement la référence « TECH ECO CPRO 002 »
- Cadre de catégorie B, filière technique, Technicien Territoriaux
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

12. ACCES

- Métropole du Grand Paris 15/19 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS
- Métro/RER: Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)